AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL 30 Frs

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

16 Mai 1973

Bulletin n° 152 - Supplément 2

VIGNE

Les conditions climatiques depuis début mai ont entraîné un développement végétatif très variable selon les sites viticoles (stades 4-5 feuilles étalées -les plus avancées- à stades D, parfois C, dans les situations tardives).

Araignées rouges : La présence de ces ravageurs est décelée fréquemment dans les vignes non traitées l'an dernier, à l'aide de produits spécifiques (acaricides) (BEAUJOLAIS, MACONNAIS, COTE D'OR) notamment.

Effectuer, dès réception, le traitement à l'aide d'un acaricide choisi parmi les pesticides cités dans la liste envoyée en Mars. Ce traitement est efficace contre l'acariose et l'érinose.

Pyrale : Les premières chenilles commencent à migrer aux stades 3 à 5 feuilles étalées. Intervenir, dans les vignes où ce ravageur est fréquent, à l'aide d'un insecticide choisi en fonction des températures au moment du traitement.

Parmi les produits efficaces, citons : methomyl (agissant même à basse température), mevinphos, parathions éthyl et méthyl agissant surtout par temps chaud.

En général, il faut augmenter les doses et bien "mouiller" les pousses pour obtenir de bons résultats. Consulter les notices des fabricants.

Cigariers : Un poudrage ou une pulvérisation à base de lindane est recommandé en cas de présence de ces ravageurs.

RAPPELS : 1) Brenner ou Rougeot : Les périodes d'intervention se situent aux stades 3 feuilles étalées et 5/7 feuilles étalées. Ce traitement est préconisé dans les vignes où la maladie s'est manifestée ces dernières années (1971-1972).

2) Acariose : Dans les vignes sujettes à l'acariose, rappelons le traitement préconisé. L'intervention peut encore être faite.

3) Excoriose : Dans les situations tardives, sujettes à cette maladie, le traitement est préconisé au stade D (pointe verte).

CULTURES LEGUMIERES

Botrytis sur fraisier : Une pulvérisation copieuse (1 500 à 2 000 l./hectare) est préconisée sur les plantations en pleine floraison à l'aide d'un des fongicides suivants :

- benomyl : 30 g. m.a./hl - dichlofluanide : 125 g. m.a./hl
- methylthiophanate : 70 g.m.a./hl- thirame : 320 g.m.a./hl

Une seconde pulvérisation devra suivre en fin de floraison.

Au cas où les fruits seraient exportés, la législation concernant les taux de résidus (Allemagne notamment) est sévère ; il est prudent d'interrompre les traitements à l'aide du benomyl quinze jours avant récolte pour rester dans les tolérances admises. Si une intervention est nécessaire, il est préférable d'utiliser la dichlofluanide.

Pégomyie sur épinard : Un premier traitement est conseillé à l'aide d'un insecticide systémique comme diméthoate, endothion, etc... ou avec phosalone, etc... en respectant les délais avant récolte (voir nos bulletins 150 et 151).

Teigne du poireau : Les premiers dommages ayant été observés, on peut assurer la protection des cultures en place par une pulvérisation. Au cas où la plantation n'est pas encore effectuée, les plants peuvent être protégés en les trempant dans la même bouillie préparée à l'aide d'un des insecticides suivants : azinphos : 40 g.m.a./hl - bacillus thyringiensis : 40 g./HL d'une spécialité à 6000 U. AK - carbaryl : 75 g.m.a./hl - chlorfenvinphos : 40 g./hl- lindane : 30 g./hl - malathion : 75 g./hl - methidathion : 30 g./hl - parathion ethyl : 25 g./hl - parathion methyl : 40 g./hl - phosalone : 60 g./hl - tetrachlorvinphos : 150g./hl.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P.14 OS

.../...

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du pommier et du poirier : Il faut maintenir la protection : la pousse est en effet active, les projections nombreuses et importantes et la sortie des premières taches, observées en fin de semaine, font que des contaminations graves sont possibles à chaque pluie.
Oïdium du pommier : Couper et brûler les pousses oïdiées. Ajouter un antioïdium, soufre mouillable, etc...etc... à la bouillie antitavelure.
Araignées rouges, chenilles défoliatrices, pucerons, coupe-bourgeons , etc... : Surveiller les vergers, intervenir en cas de nécessité.

PETITS FRUITS

Anthracnose du groseillier et du cassissier, rouille du cassissier : Une application est préconisée après nouaison à l'aide de manèbe ou de mancozèbe.

HOUBLON (Note N°3)

Mildiou : Bien que le nombre de pousses spiciformes ne semble pas très important cette année, il est utile de ne pas se laisser prendre de vitesse par le mildiou en début de végétation. Etant donné l'allongement des pousses il est important d'assurer la protection du nouveau feuillage en opérant un nouveau traitement fongicide.

BETTERAVES

Nous rappelons la nécessité du traitement contre les larves mineuses de la pégomyie (mouche de la betterave) dans les champs de betteraves dont le sol n'a pas été désinsectisé avec un produit efficace contre cet insecte.

Dernière note : Bulletin n° 152 - Supplément 1

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :
J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET